

 <p>Groupe scolaire Simone Signoret « les Garennes » 34 rue des Garennes 69800 Saint-Priest</p>	<p>Téléphone : 04.78.20.20.48 04.78.20.94.41</p> <p>Courriel : ce.0690167g@ac-lyon.fr (élémentaire) ce.0692389x@ac-lyon.fr (maternelle)</p>	
---	---	---

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 23/03/2017

Etaient présents :

Parents délégués : Mme AVON, Mme GUERIN, Mr AUTRAN, Mme MICHARD, Mme STEINER, Mr BRUNO-MIGNOT

Enseignants : Mme ROCHEBLAVE (directrice maternelle), Mr AEBERLI (directeur élémentaire), Mme BARTOLI, Mme BENIERE, Mme BONNEUIL, Mme EZINGEARD, Mme GAY, Mme GIBERT, Mme GREULING, Mme LAROUDIE, Mme MALFATTI, Mme PANEL, Mme PERRIN, Mme ROCHAT, Mme THOMASSET.

DDEN : Déléguée Départementale de l'éducation Nationale : Mme LABARDE

Mairie : Directrice de l'éducation : Mme BERNARD
Adjointe au Maire : Mme HUCHOT
Référente périscolaire : Mme OTTAVIANI

1 Organisation générale :

a) Effectifs élémentaire 2017-2018 :

En élémentaire, légère augmentation des effectifs prévue : Nous passerions de 274 élèves actuellement à 281 élèves l'année prochaine.

2017-2018	
CYCLE II	174
CP	60
CE1	61
CE2	53
CYCLE III	107
CM1	50
CM2	57
Total	281

b) Effectifs maternelles 2017-2018:

2017-2018	
Au vu des inscriptions actuelles :	
TPS	Au + 6
PS	52
MS	50
GS	52
Total	160

c) Inscriptions Maternelle : rentrée échelonnée

Inscription en mairie.

Il y aura 2 dates en juin pour découvrir l'école (les 22 et 26 juin) et une réunion sans les enfants le 16 juin.

Pour l'admission à l'école : prendre rendez-vous avec la directrice.

La rentrée septembre 2017 sera échelonnée sur les 4 premiers jours d'école (lundi, mardi, mercredi, jeudi) la première semaine pour les petites sections. .

d) Inscriptions Cp :

- Si vous avez fait une demande de dérogation pour inscrire votre enfant à l'école maternelle Simone Signoret : Il faut refaire une demande de dérogation auprès de la mairie. Puis, prendre rendez-vous avec le directeur pour l'admission.
- Si vous êtes certains de ne pas scolariser votre enfant à l'école élémentaire Simone Signoret : en informer au plus vite l'école maternelle.
- Si l'école Simone Signoret est votre école de secteur.
Vous n'avez pas à passer en mairie.
Admission directement auprès du directeur (prendre rendez-vous sur le site internet de l'école par un lien doodle).

e) Assiduité scolaire :

L'enseignement est obligatoire à partir de 6 ans pour tous les enfants.

Les seuls motifs réputés légitimes d'absence sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation.

[Article L. 131-8](#) du code de l'éducation

Le calendrier scolaire est distribué en début d'année et disponible sur internet plus d'un an à l'avance.

En cas d'absence, les parents doivent prévenir l'école le plus rapidement (téléphone, message sur répondeur). Ils doivent rédigier un mot justifiant l'absence de leur enfant sur le cahier de liaison de leur enfant quand celui-ci revient en classe.

Au bout de 4 demi-journées non justifiées dans le mois, la direction doit envoyer un rapport à l'inspection.

f) Ouverture du portail pour rendez-vous médicaux :

Afin de résoudre un problème récurrent qui est celui de l'ouverture et fermeture du portail sur le temps scolaire, il est envisagé l'année prochaine, qu'il y ait une ouverture du portail à 10h et une autre à 14h30.

L'entrée et la sortie des élèves pour l'orthophoniste ou d'autres rdv se feraient alors à ces heures.

2 Vie de l'école :

a) Elémentaire : Nouvelle organisation des récréations : conseil d'enfants

Un conseil d'enfants réunit les deux délégués de chaque classe à chaque période de l'année.

Les délégués préparent cette réunion dans leur classe avec leur camarade et émettent des propositions qui sont à l'ordre du jour du conseil d'enfant.

C'est ainsi que des propositions du conseil d'enfants ont vu le jour et que le fonctionnement de l'école a pu évoluer sous l'impulsion du conseil d'enfants.

L'année dernière ce sont les enfants qui ont proposé de redécorer le préau. Cette proposition a été retenue par les enseignants qui ont monté une action pédagogique avec 2 artistes de l'association Ap'art, financée par la mairie, en lien avec le développement durable, afin de réaliser une fresque murale dans le préau.

Cette année, les élèves ont proposé de réorganiser les récréations afin qu'il n'y ait pas tout le temps du football sur les terrains. Un planning a donc été élaboré pendant toute la semaine, afin que chaque jour, il y ait un jeu différent d'organisé : épervier, ballon prisonnier, football, handball, basket.

L'aménagement d'un coin lecture dans le préau pour la récréation et la mise en place de jeux de société (puissance 4, dobble) est également une initiative du conseil d'enfant.

Un banc de l'amitié est à l'étude.

Le conseil d'enfants est aussi un bon moyen de donner des informations à l'ensemble des élèves par l'intermédiaire de délégués : le message est parfois mieux entendu (propreté des locaux, respect des personnes, comportement dans les toilettes....) quand ce sont les enfants qui le font passer!

b) AESS

AESS : Utilisation de l'argent :

Maternelle :	1300€
2 classes Mac	100 €
Grottes Cerdon 4 classes	400 €
2 classes Pérouse	250 €
Danse (1 classe)	250 €
Salva Terra	450 €
Classe verte CM2	2030 €
Musée rural et familial St Quentin Fallavier	230 €
TOTAL SUBVENTIONS	4 810 €

Merci à l'AESS, au dévouement de ses membres, qui permettent aux enfants de bénéficier de projets scolaires ambitieux et riches et aux parents d'assumer un coût moindre des activités proposées.

c) Kermesse

La date retenue est le vendredi 30 juin 2017. Les parents voulant aider à l'organisation se manifestent auprès de l'AESS ou des directeurs.

d) Actions pédagogiques

Plusieurs actions pédagogiques sont menées dans l'école et vous pouvez régulièrement les suivre par le biais du site internet, d'exposition, de manifestation ou en accompagnant les classes lors des sorties.

Elles s'inscrivent toutes dans le projet d'école (maîtrise de la langue oral et écrite, , éducation artistique et culturelle, vivre ensemble)

Chaque élève suivant un parcours dans ces domaines tout le long de sa scolarité en primaire.

Voici quelques aperçus des différentes activités proposées cette année :

Fresque (toutes les classes) : (en lien avec deux artistes)

Danse (Mme Hernandez) : en lien avec un chorégraphe.

Musique : (en lien avec le conservatoire)

Musique et jardin (CP Mme Monnery, CE1 Mme Hernandez, CP/CE1 Mme Malfatti, CM2 Mme Deschamps Nohales)

Le manège de petit Pierre (CE2 Mme Perrot, Mme Gibert / Mme Deschamps)

Aldebert (Cp Mme Gay, CE1 Mme Perrin, CM1 Mme Laroudie, CM1 Mr Aeberli/ Mme Ezingard, Cm2 Mme Bènière).

100 jours : toutes les classes

Nature s'installe à l'école : CM2 Mme Deschamps Nohales , CP Mme Monnery

Ecole et cinéma, Piscine, Escalade, Venue d'un auteur en classe, Médiathèque, Théâtre Théo Argence, sorties scolaires, classes vertes.

A l'école maternelle : action pédagogique « Terre à terre » : sorties au parc de Miribel pour toutes les classes (journées nature avec l'intervention de moniteurs du parc), animations autour de la terre pour toutes les classes avec une intervenante céramiste et potière, pour les GS sortie aux grottes de la Balme, pour les MS journée sport et nature au parc de Rajat et aussi projet Ecole et cinéma (GS).

e) Hygiène et Sécurité :

Alerte PPMS, alerte incendie :

Une alerte incendie a eu lieu le vendredi 17 mars en élémentaire et maternelle.

En élémentaire, un escalier avait été condamné. L'école a été totalement évacuée en 3 minutes.

Exercice PPMS – intrusion du 31 mars 2017.

Les parents sont avertis.

L'exercice n'a pas donné satisfaction et a été renouvelé mercredi 12 avril en élémentaire.

L'essai d'un nouveau protocole d'alerte (utilisation de l'alarme intrusion) n'a pas donné satisfaction. L'ancien système d'alerte a donc été remis en place et a nouveau testé le mercredi 12 avril.

Sortie de secours des classes de maternelle à l'étage (il n'y a qu'une entrée) => en cas d'alerte incendie, il faut aller sur le toit , tout dépend du scénario retenu.(réponse de la commission de sécurité pour les ERP :

Etablissement Recevant du Public).

Maternelle : il y a 2 alarmes différentes. On n'entend pas celle du bas quand on est en haut et inversement.

Alarme gymnase : intervention du technicien.

Maternelle

Les parents à la sortie des maternelles stagnent dans la cour de l'école notamment vers le toboggan.

Aucun enfant ne doit être sur le toboggan à 16h. Il en va de la responsabilité des parents. La cour de récréation n'est pas une aire de jeux pour les familles.

Sorties des classes au portail :

Il y a toujours affluence au portail, même si, une certaine régulation s'est effectuée.

Merci aux parents des plus grands élèves (CM1, CM2) de faire l'effort d'attendre leur enfant un peu plus loin du portail, sur l'esplanade.

La législation Vigipirate rappelle que personne ne doit rester à discuter sur l'esplanade une fois qu'elle a récupéré son enfant. Il faut éviter au maximum les attroupements.

3 Mairie :

a) Nouvelle carte scolaire

La nouvelle carte scolaire est applicable à la rentrée prochaine pour les nouveaux arrivants.

Les projections faites par la mairie prévoient à l'horizon 2030, 23/24 classes pour le groupe scolaire soit en 2020 une augmentation des effectifs de 80 élèves par rapport à cette année et en 2025 une augmentation de 200 élèves par rapport à cette année.

Pour l'école, cela signifierait à terme (horizon 2021) la création de 6 classes en plus sur l'ensemble du groupe scolaire et donc la réhabilitation du groupe scolaire ainsi que l'offre de restauration.

b) Bilan de la réunion sécurité

Une réunion pour observer les obligations de travaux liés à la sécurité (PPMS) a eu lieu le 31 janvier à l'école. (Pompiers, Police, ville de St Priest, Inspecteur de l'Education Nationale, directeurs, parents d'élèves élus.)

L'école a servi d'école témoin pour étendre les mesures prises à l'ensemble des groupes scolaires de la ville.

Pour chaque point abordé, chaque partenaire a donné son avis en fonction des textes qui régissaient son domaine afin que la mairie puisse envisager les travaux à faire :

Voici les points qui ont été retenus et sont en chiffrage pour être budgétisés :

- 1) Brises-vue à hauteur d'homme (neutraliser le visu de l'espace public). Pas de ré hausse du portail.
- 2) Volets aux portes d'entrées au rez-de-chaussée avec fermeture à l'intérieur et à l'extérieur.
- 3) Fermeture des portes de classe de l'intérieur . Pas de fermeture entre les classes (interdit par les pompiers).
- 4) Alarme intrusion différente de l'alarme incendie.
- 5) Interdiction de stationnement sur un périmètre de 20 m avant et 20 m après le portail => mise en place de plots

c) Travaux :

Les cours de récréation :

Elémentaire : une bouche d'égout affaissée, signalée aux services techniques.

Des barrières de protection sont mises en place.

Maternelle : des trous dans le sol sont toujours présents.

VPI (Vidéos Projecteurs Interactifs) dans les classes :

2 nouveaux VPI en CE2 (installés pendant les vacances d'avril)

Nouveau panneau d'informations au portail :

L'école demande l'installation d'un troisième panneau d'affichage au portail. Depuis le plan Vigipirate, l'affichage à l'intérieur de l'école n'a plus d'utilité, il doit être transféré au portail.

Sortie au portail:

Il serait intéressant de mettre des zébras à la peinture devant le portail afin que les parents laissent le portail libre et que l'accès au passage piéton soit libéré.

d) Restaurant scolaire :

Flexibilité des horaires pour les repas des enfants :

Les enfants sont contents de ce système. Félicitations.

Affichage planning activités

Il est affiché sous le préau. Est-il possible de le mettre à l'extérieur et sur le site de l'école ?

Retour au calme

Le temps calme commence vers 13h15/ 13h20 : il y a rassemblement, rangement du matériel, temps pour passer aux toilettes, se reposer...

Certains enfants trouvent cela long.

Statistique gaspillage

Est-ce que les indicateurs de gaspillage sont maintenus ?

Un indicateur est affiché tous les jours : pouce vert, orange, rouge (généralement il est vert)

Des petites assiettes sont servies s'ils n'aiment pas.

PAI

Les enfants avec paniers-repas complets ne peuvent pas prendre du pain, de la moutarde, sel.... sauf indication sur le PAI. (Projet d'Accompagnement Individuel).

La mairie veut que le responsable du restaurant et/ou le référent périscolaire soit présent lors de la signature du PAI .

Courriels envoyés

Est-il possible d'avoir une confirmation lors d'une modification de planning de cantine ?

Vu le nombre de mails envoyés il est impossible au gestionnaire de répondre à tous les mails. Cela ferait perdre beaucoup trop de temps au gestionnaire.

Merci pour les SMS envoyés lors de grèves.

Pourquoi n'est-il pas possible d'apporter un pique-nique ?

Les cantines restent ouvertes quand il y a assez d'agents de restauration pour servir. Si il y a des agents grévistes titulaires, ils ne peuvent pas être remplacés pour d'autres agents (sinon cela casse la grève).

e) Périscolaire :

Sanitaires de l'école

Il est très rare qu'il manque du papier toilette. Si un enfant le constate, il suffit de le dire à un adulte pour que le problème soit résolu.

Le nettoyage des toilettes a lieu plusieurs fois par jour.

Effectifs pour le périscolaire :

Actuellement il y a :

Une trentaine d'élèves en maternelle sur le créneau 16h-18h.

Une soixantaine en élémentaire.

Il y a un animateur pour 18 enfants. (dont 3 animateurs fixes).

Activités proposées

Bon retour sur les activités encadrées (sport - art...)

Les parents souhaiteraient que ça se développe encore plus.

Le soir avec les animateurs il y a toujours une activité libre proposée.

Pour l'étude de l'aide aux devoirs les enfants pour certains, trouvent ça long, ou certains n'ont pas assez de temps pour finir leurs devoirs. Il y a des enfants de tous les âges. Des jeux de société sont proposés pour les élèves ayant terminé. Ils peuvent également sortir suivant les situations.

La présence de Mme Ottaviani au portail est très appréciée par les parents.

les prochaines dates du conseil : *3 juillet 2017 (17h30)*

Merci à tous pour votre participation et votre investissement.

Mme ROCHEBLAVE
directrice maternelle

Mr AEBERLI
directeur élémentaire

Le représentant des parents d'élèves
API